

## Corrigé type – Examen. Civilisation de la langue d'étude.

1. — Les *Serments de Strasbourg* sont l'un des premiers témoignages écrits de l'ancien français.
2. — L'ordonnance de Villers-Cotterêts date de **1539**.
3. — Le traité de Westphalie a été signé en **1648**.
4. — C'est **Louis XIV** qui a fait construire Versailles et y a installé la cour.
5. — « L'État, c'est moi » signifie que le roi concentre tous les pouvoirs et incarne l'État.
6. — L'article 111 imposait le français dans les actes administratifs et judiciaires à la place du latin.
7. — La guerre de Trente Ans opposait surtout les Habsbourg aux princes protestants, soutenus par la France.
8. — Le roi n'était pas élu par le peuple ; c'est donc la mauvaise loi fondamentale.
9. — La Fronde était une révolte de la noblesse et des parlements contre l'autorité royale.
10. — Louis XIV voulait contrôler la noblesse en l'obligeant à vivre à Versailles.
11. — Le traité de Westphalie permit à la France d'obtenir l'Alsace (sauf Strasbourg).
12. — L'ancien français vient du latin populaire mêlé de mots celtiques.
13. — Le Conseil d'en haut prenait les grandes décisions politiques avec le roi.
14. — « Cujus regio, ejus religio » signifie que chaque prince impose sa religion sur son territoire.
15. — Parler un patois régional était considéré comme un signe d'ignorance et de rusticité.
16. — La formule « L'État, c'est moi » est probablement apocryphe.
17. — Les parlements étaient des cours de justice chargées d'enregistrer les édits royaux.
18. — Après Westphalie, l'empereur devint surtout le premier parmi des princes souverains.
19. — La Pléiade publia *La Défense et illustration de la langue française*.
20. — Louis XVI convoqua les États généraux pour faire accepter une réforme fiscale bloquée par les privilégiés.